

01/01/2026

Les dépenses de santé 2024

En région Centre-Val de Loire

Synthèse des états financiers de la région Centre-Val de Loire



Les dépenses de santé 2024

Région Centre-Val de Loire

Cette publication présente une vision globale des dépenses de santé pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

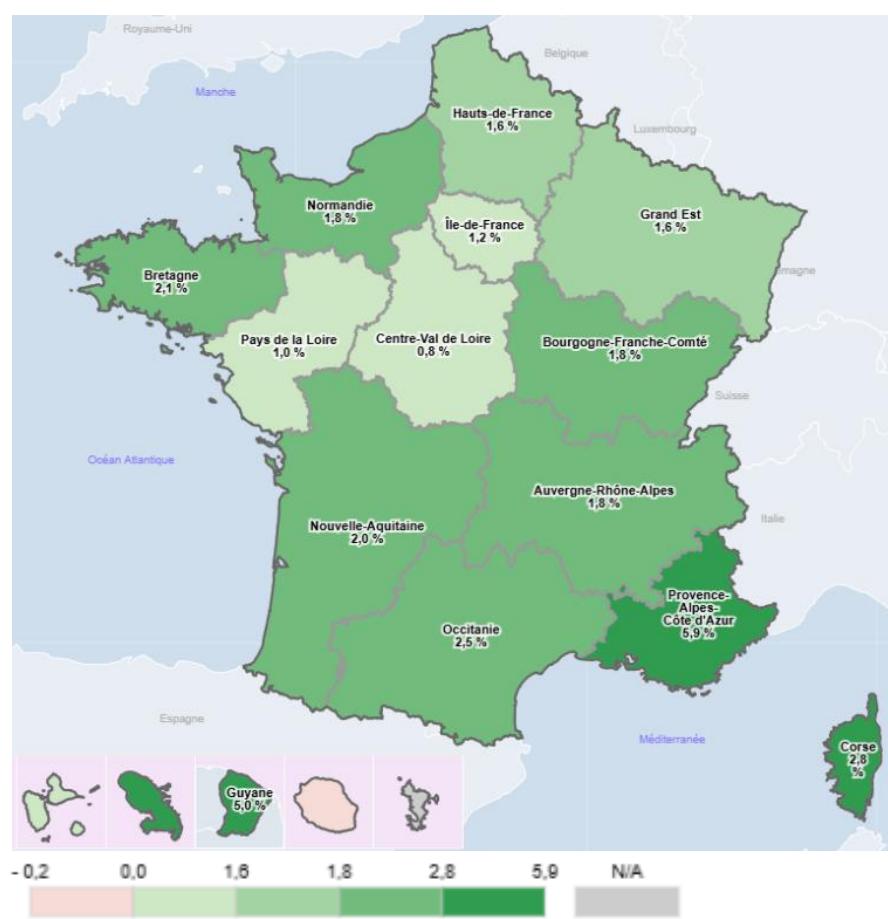
Elle repose sur les données d'un état financier « statistique » de la dépense en santé, produit par le niveau national, et non d'un document comptable. Les dépenses sont présentées sous l'angle de la production de soins (par les professionnels de santé ou les établissements).

Elle recouvre les dépenses des régimes d'assurance maladie, du Fonds d'intervention régional (FIR), de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et de l'État. Par conséquent, elle ne prend pas en compte la part des dépenses couvertes par les conseils départementaux, les mutuelles ou les usagers.

En synthèse : Les dépenses de santé en Centre-Val de Loire représentent près de 9,5Mds€ en 2024, soit 3,4% des dépenses nationales de santé, comme en 2023. Elles progressent de +0,8% par rapport à 2023 (2,6% en 2023, 4,7% en 2022). Cette progression régionale est inférieure au rythme de progression national (+2% en 2024).

Les dépenses relatives aux établissements de santé (3,7Md€) baissent de 0,8% tandis qu'elles augmentent de 0,6% au niveau national. En parallèle, les dépenses relatives aux établissements médico-sociaux (1,4Md€) augmentent de 2%, contre 4,3% au niveau national. Les dépenses de soins de ville (3,8Md€) augmentent de 1,3%, soit une augmentation similaire à celle constatée au niveau national (+2,3%). Les dépenses en santé publique représentent 52M€ en 2024, soit une baisse de 0,8% (-0,3% au niveau national).

1) Évolution des dépenses de santé par région entre 2023 et 2024



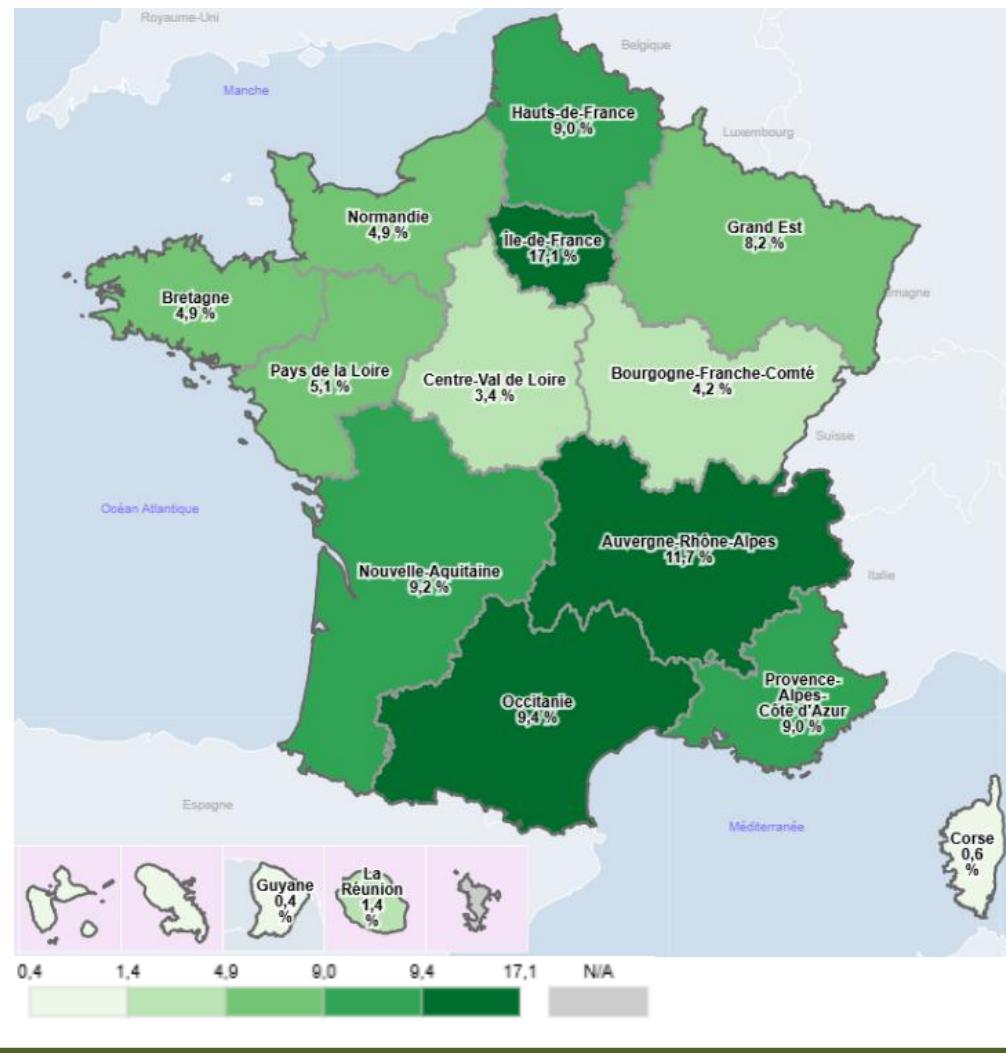
- L'évolution des dépenses de santé en Centre-Val de Loire (+0,8%) est inférieure à l'évolution de la moyenne métropolitaine (+2,1%).
- La région représente 3,4% des dépenses nationales, ce qui est légèrement inférieur à la part de sa population (3,8%).
- Ramenés par habitant, ce sont 3 672 € qui sont dépensés en région, contre 4 085 € par habitant à l'échelon national, soit un écart stable dans le temps d'environ 10%.

Ci-contre, le taux d'évolution des dépenses pour chaque région

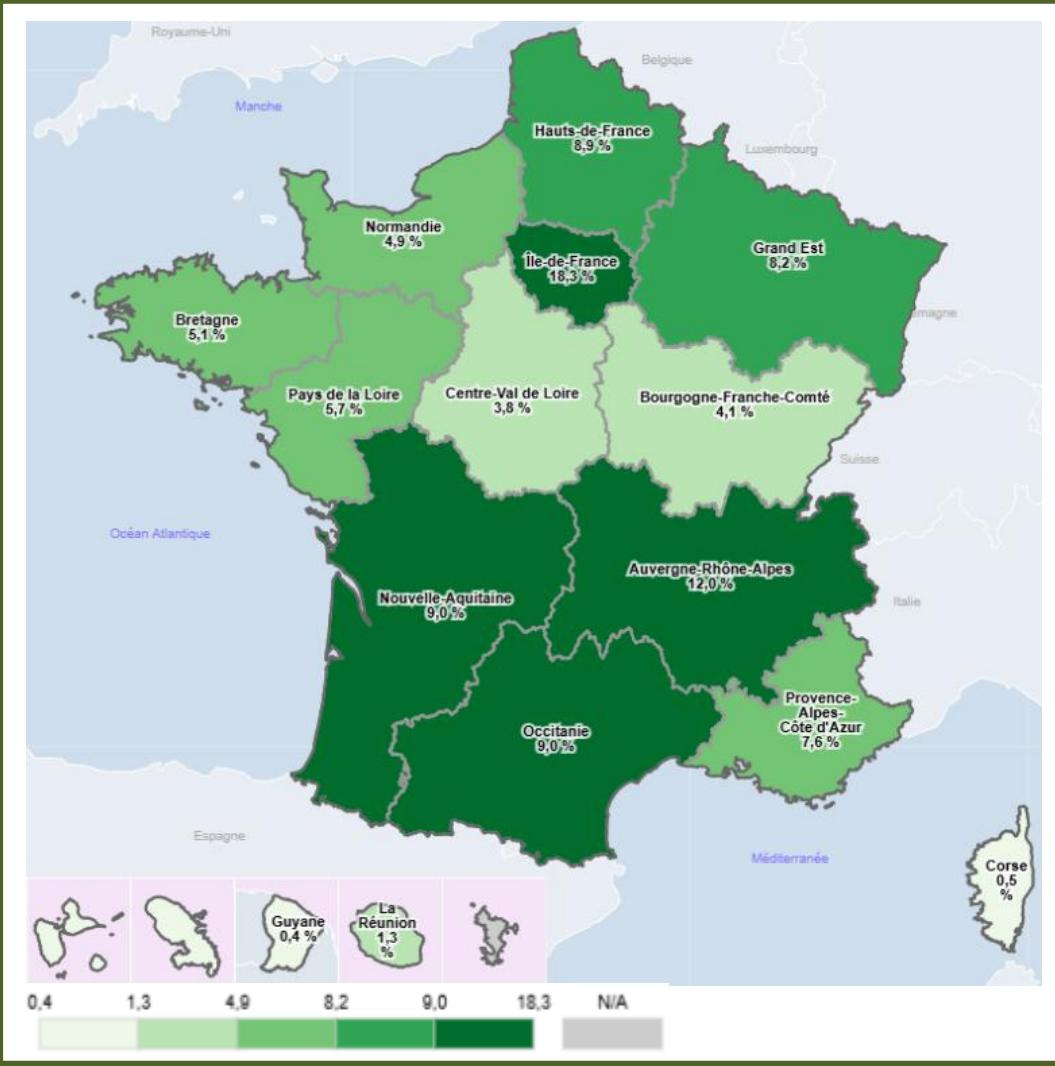
Poids des dépenses / Part de la population en région Centre-Val de Loire



Poids des dépenses de la région CVdL / France : 3,4%
 (Région CVL : 9 481 M€ / National : 269 578 M€)



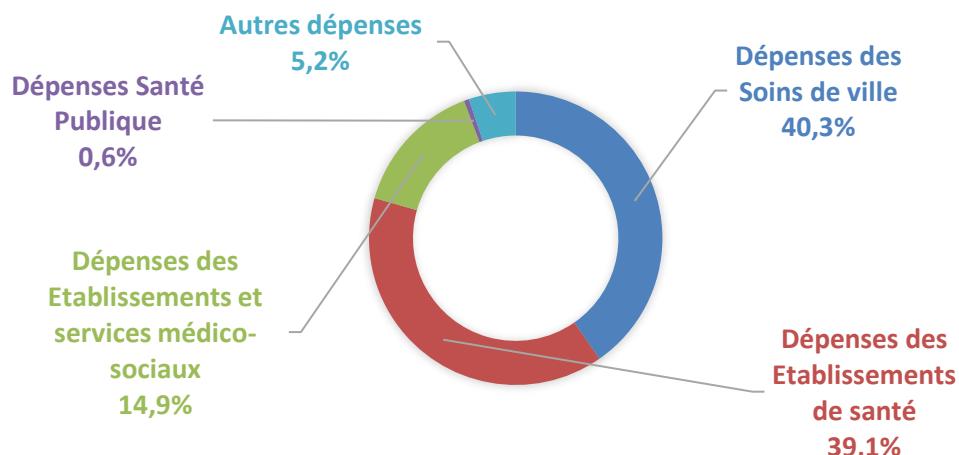
Part de la population de la région CVdL /France : 3,8% (Insee 2022)
 (Région CVL : 2 581 597 hab./ National : 67 760 573 hab.)



2) Les dépenses de santé par grands postes

Dépenses de santé par grands postes	en M€	Variation régionale 2023 / 2024	Variation nationale 2023 / 2024
TOTAL	9 481	0,8%	2,0%
Dépenses des Soins de ville	3 825	1,3%	2,3%
Dépenses des Établissements de santé	3 704	-0,8%	0,6%
Dépenses des Établissements médico-sociaux	1 410	2,0%	4,3%
Dépenses Santé publique	52	-0,8%	-0,3%
Autres dépenses	490	7,4%	5,9%

Répartition des dépenses de santé par grands postes en région Centre-Val de Loire



Les soins de ville et les séjours hospitaliers constituent les principaux postes de dépenses de santé et totalisent **80 % de la dépense régionale¹**.

Comme à l'échelle nationale, la progression globale des dépenses de santé est **en deçà** du taux prévu par l'Ondam 2024. Pour mémoire² : l'Ondam 2024 prévoyait une augmentation générale de 2,9 %, déclinée par sous-objectifs de la façon suivante :

- + 3,2 % pour l'objectif délégué aux soins de ville,
- + 3,1 % pour l'objectif délégué aux Établissements de santé,
- + 4,0 % pour l'objectif délégué aux Établissements et services médico-sociaux.

¹ A noter que les honoraires des praticiens libéraux qui exercent en cliniques sont comptabilisés en soins de ville

² « La LFSS 2024 en chiffres », Sécurité sociale, Disponible à l'adresse : <https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/PLFSS/2024/La%20LFSS%202024%20en%20chiffres.pdf>

Chiffres clés :

3 825 M€ (40,3% des dépenses)

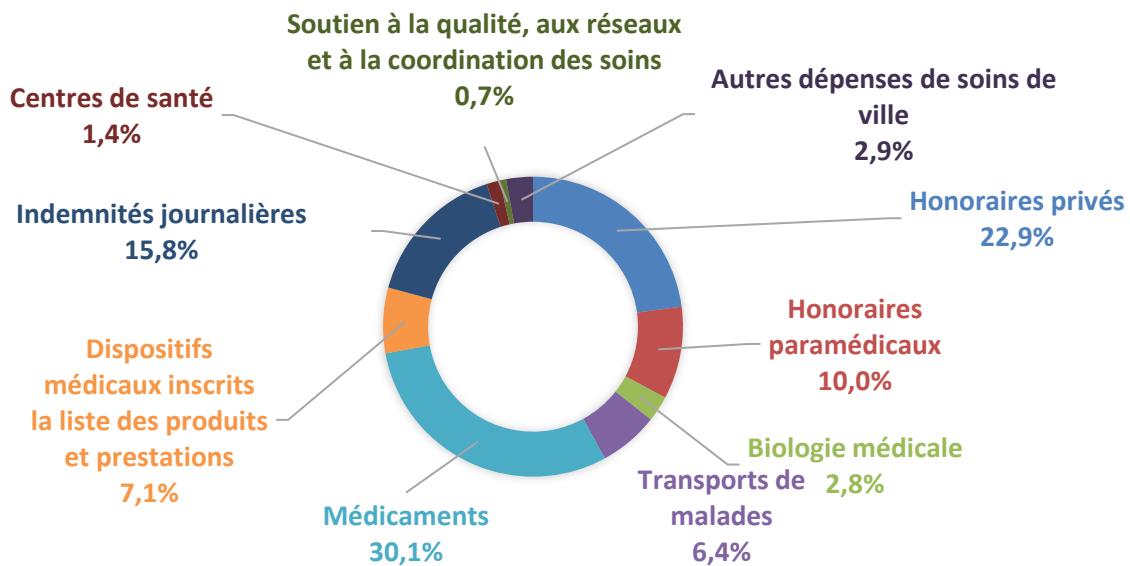
Évolution : +1,3% (+47 M€)

Poids dans les dépenses nationales : 3,3%

a) Les dépenses de soins de ville

Dépenses de Soins de ville	Montant (en M€)	Variation régionale 2023 / 2024	Variation nationale 2023 / 2024
TOTAL	3 825	1,3%	2,3%
Honoraires privés	874	1,0%	2,7%
Honoraires paramédicaux	382	5,6%	5,5%
Biologie médicale	107	-9,9%	-8,0%
Transports de malades	246	3,4%	4,2%
Médicaments	1 151	4,4%	4,1%
Dispositifs médicaux inscrits à la liste des produits et prestations	270	-2,5%	5,9%
Indemnités journalières	604	-5,4%	-3,9%
Centres de santé	55	10,0%	6,2%
Soutien à la qualité, aux réseaux et à la coordination des soins	26	8,0%	-12,8%
Autres dépenses de soins de ville	110	8,0%	6,3%

Répartition des dépenses de soins de ville en région Centre-Val de Loire



1 481 €

C'est la dépense moyenne par habitant en soins de ville en 2024.

La dépense moyenne nationale par habitant s'élève à **1 706 €**.

Chiffres clés :

3 704 M€ (39,1% des dépenses)

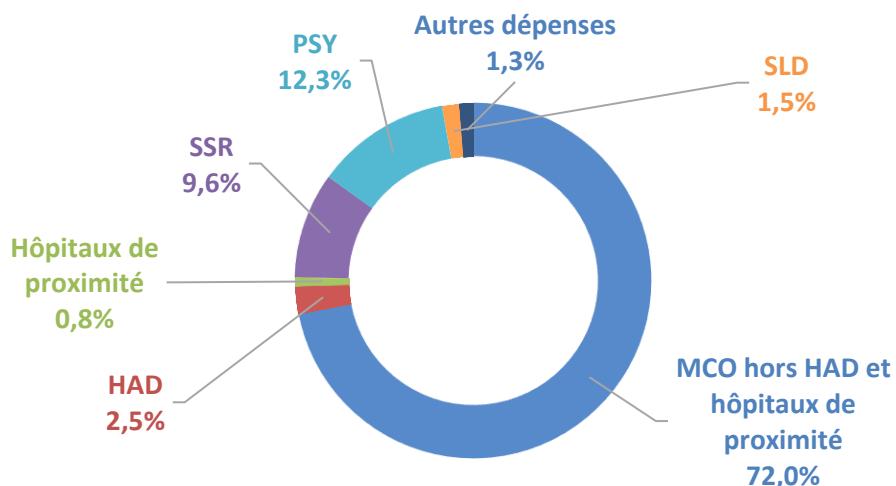
Évolution : + 0,4% (+14 M€)

Poids dans les dépenses nationales : 3,3 %

b) Les dépenses des établissements de santé

Dépenses des Établissements de santé	Montant (M€)	Variation régionale 2023 / 2024	Variation nationale 2023 / 2024
TOTAL	3 704	-0,8%	0,6%
Activité de Médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)	2 667	-2,3%	-0,3%
dont Hospitalisation à domicile (HAD)	94	18,3%	9,3%
dont Hôpitaux de proximité	30	6,0%	9,4%
Activité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)	356	1,4%	1,3%
Activité de psychiatrie (Psy)	454	1,9%	2,0%
Activité de Soins de longue durée (SLD)	56	2,1%	1,9%
Autres dépenses (dont paiements aux établissements au titre du FIR et FMESPP)	47	30,2%	10,8%

Répartition des dépenses des établissements de santé en région Centre-Val de Loire

**1 435 €**

C'est la dépense moyenne par habitant en établissements de santé en 2024.

La dépense moyenne nationale par habitant s'élève à **1 652 €**.

c) Les dépenses des établissements et services médico-sociaux

Chiffres clés :

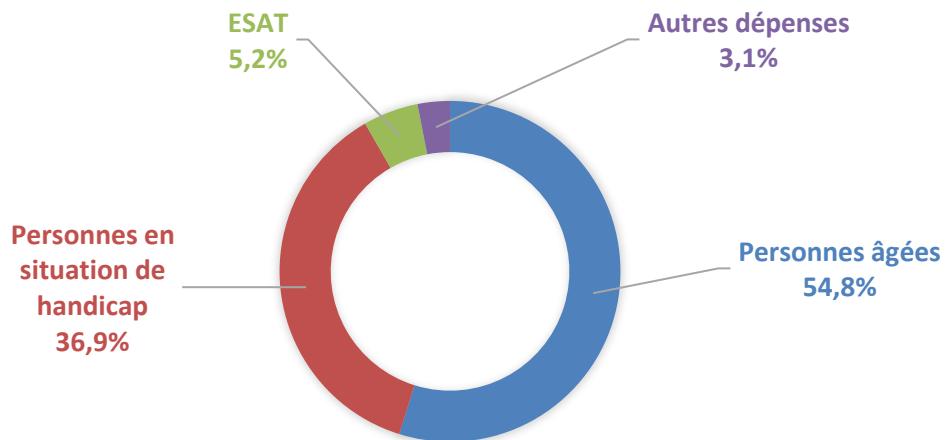
1 410 M€ (14,9% des dépenses)

Évolution : + 2% (+27 M€)

Poids dans les dépenses nationales : 4,3 %

Dépenses des Établissements médico-sociaux	Montant (M€)	Variation régionale 2023 / 2024	Variation nationale 2023 / 2024
TOTAL	1 410	2,0%	4,3%
Dont versement aux ES et services PA	773	1,1%	4,8%
Dont versement aux ES et services PH	520	2,8%	3,3%
Dont Dotations de fonctionnement des Établissements et services d'aides par le travail	74	3,2%	2,8%
Autres Dépenses (ex : dotation aux établissements accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ; subventions aux GEM...)	43	5,8%	9,7%

Répartition des dépenses des établissements médico-sociaux en région Centre-Val de Loire



546 €

C'est la dépense moyenne par habitant en établissements médico-sociaux en 2024.

La dépense moyenne nationale par habitant s'élève à **481 €**.

Chiffres clés :

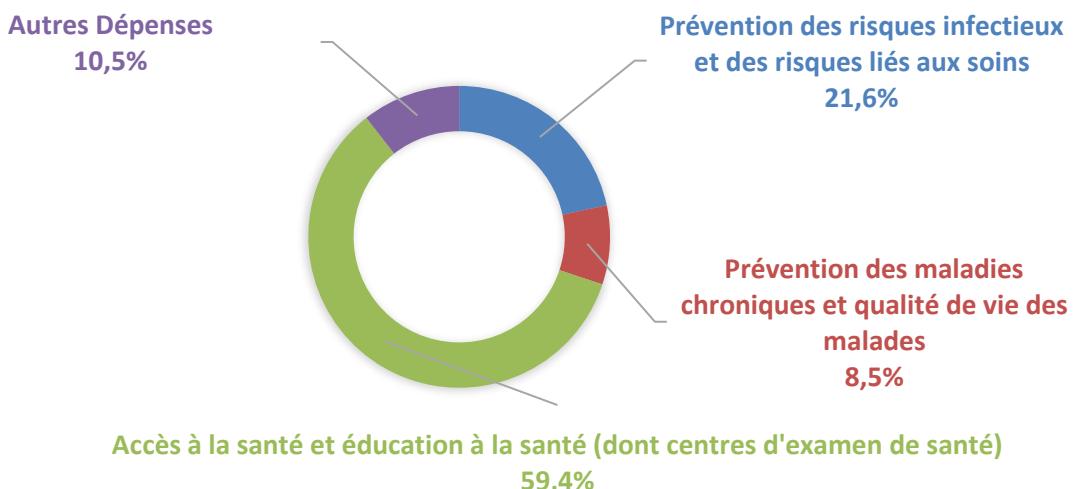
52 M€ (0,6% des dépenses)

Évolution : -0,8% (-0,5 M€)

Poids dans les dépenses nationales : 4,3 %

d) Les dépenses de santé publique

Dépenses de Santé publique 2021	Montant (en M€)	Variation régionale 2023 / 2024	Variation nationale 2023 / 2024
TOTAL	52	-0,8%	-0,3%
Prévention des risques infectieux et des risques liés aux soins	11	-6,5%	-15,9%
Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades	4	-14,4%	-13,9%
Accès à la santé et éducation à la santé (dont centres d'examen de santé)	31	-1,2%	6,8%
Autres dépenses (dont celles pour la prévention des risques liés à l'environnement, au travail et à l'alimentation, au pilotage de la politique de santé publique...)	6	37,2%	20,0%

Répartition des dépenses de santé publique en région Centre-Val de Loire**20 €**

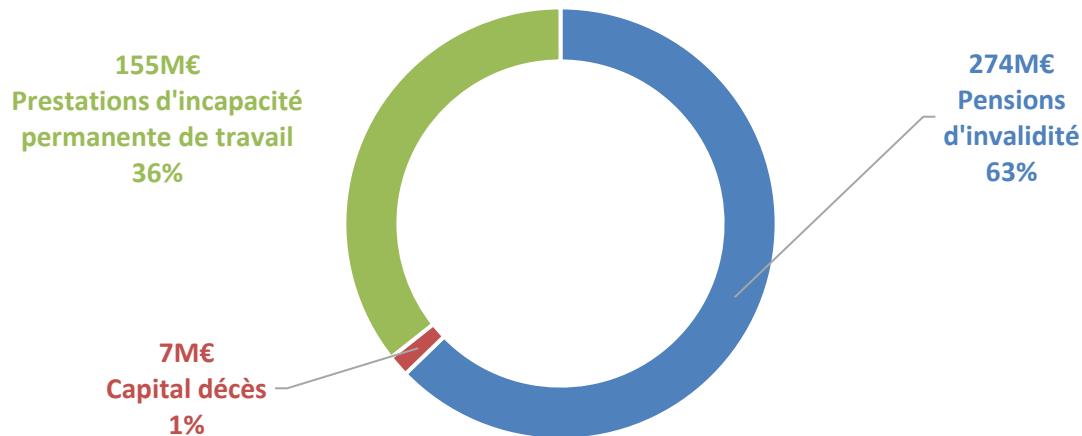
C'est la dépense moyenne par habitant en santé publique en 2024.

La dépense moyenne nationale par habitant s'élève à **18 €**.

e) Les autres prestations AT-MP, invalidité, décès

Chiffres clés :
436 M€ (4,6% des dépenses)
Évolution : +7,1% (+29 M€)
Poids dans les dépenses nationales : 3,3%

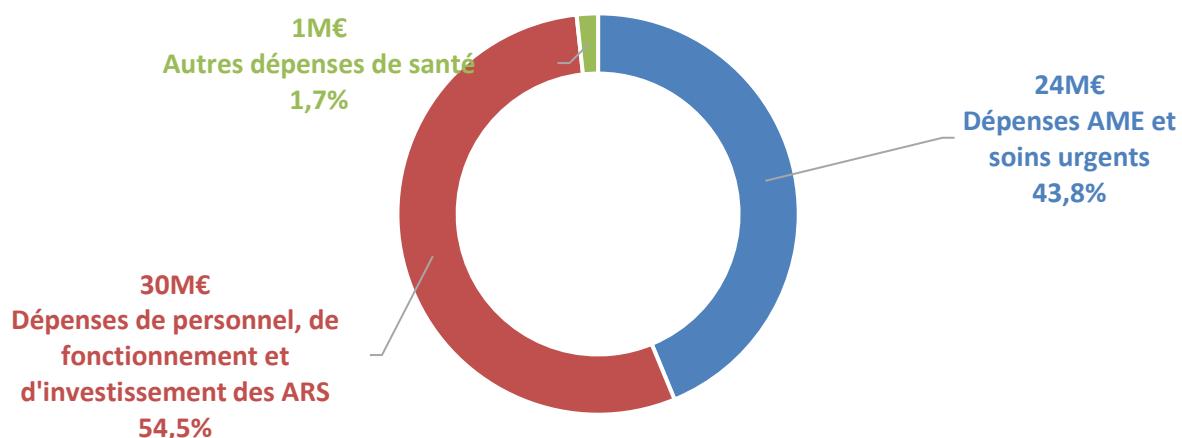
Répartition des autres prestations AT-MP, invalidité, décès de ville
en région Centre-Val de Loire



f) Les autres dépenses

Chiffres clés :
54 M€ (0,57% des dépenses)
Évolution : +9,2% (+5 M€)
Poids dans les dépenses nationales : 2,4%

Répartition des autres dépenses sanitaires et médico-sociales
en région Centre-Val de Loire



g) Répartition des dépenses par financeurs

Chiffres clés :

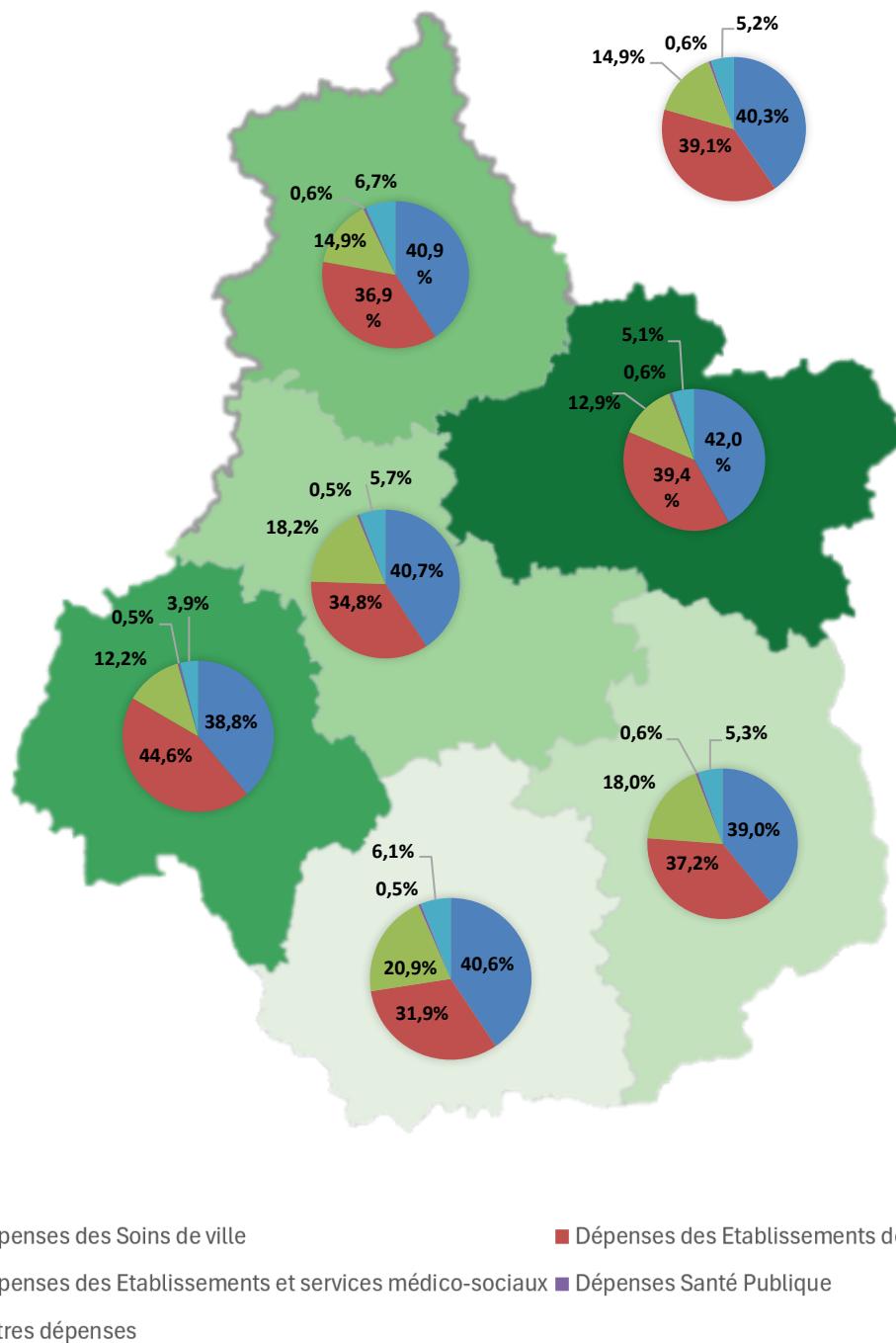
9 481 Md €

Assurance maladie : 82,9%



3) Les grands postes de dépenses de santé par département

Rappel de la répartition régionale



Précisions méthodologiques

97% des dépenses ont été départementalisées par l'ARS à partir des données nationales.
Les 3% restants ont été répartis au prorata de la population de chaque département.
Comme le reste des données présentées, l'on parle ici de la production de soins.

Pour aller plus loin...

- *Toutes les données régionales présentées dans ce document sont publiques et sont accessibles au lien suivant : <http://www.etatfinancier.ars-centre-val-de-loire.fr/>*
- *Pour davantage de contexte et d'explications des chiffres présentés sur les dépenses Assurance maladie, vous pouvez consulter le rapport « Charges et produits » publié en juillet 2025 par l'Assurance maladie. Celui-ci est disponible en téléchargement au lien suivant : <https://www.assurance-maladie.ameli.fr/etudes-et-donnees/2024-rapport-propositions-pour-2025-charges-produits>*
- *Sur les dépenses FIR, vous pouvez consulter le rapport d'activité en ligne sur le site Internet de l'ARS Centre-Val de Loire au lien suivant : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/le-fonds-dintervention-regional-fir-2?parent=17066>*

Lexique

// **ARS** : Agence régionale de santé // **AT** : Accident de travail // **CVL** : Centre-Val de Loire
// **ESAT** : Etablissements et services d'aides par le travail // **ESMS** : Etablissements de santé
// **ESMS** : Etablissements et services médico-sociaux // **FIR** : Fonds d'intervention régional
// **FMESPP** : Fonds pour la modernisation des établissements de santé publics et privés
// **HAD** : Hospitalisation à domicile // **MCO** : Médecine Chirurgie Obstétrique
// **MP** : Maladies professionnelles // **Ondam** : Objectif national des dépenses d'Assurance Maladie
// **PA** : Personnes âgées // **PH** : Personnes en situation de handicap // **SLD** : Soins de longue durée
// **SSR** : Service de soins et de réadaptation



Agence régionale de santé

Centre-Val de Loire

Cité administrative Coligny
131, rue du Faubourg Bannier, 45000 Orléans
02 38 77 32 32
www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr